



**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**Lettre de Demande de Cotations  
N°06/MINEPAT/PNDP/CSPM/2020 du 09 novembre 2020 relative à la fourniture des consommables informatiques à la  
Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP).**

Madame/Monsieur le Directeur de :

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme

N°	PRESTATAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	STE FURNITURE PLAZA	BP: 34 437 Yaoundé	699 48 61 50/ 680 20 75 73
2	AFRILUX	BP: 30388 Yaoundé	690 07 48 46
3	TAMEN CORPORATION	Yaoundé	676 29 65 43/ 693 09 98 31
4	PREMICE COMPUTER	BP: 10 185 Yaoundé	672 16 85 26/ 691 00 22 23
5	ETS TATA SKY	Yaoundé	674 75 00 80/ 699 48 61 50
6	LIPALI SERVICE SARL	Yaoundé	Tél: 222 22 25 63/ 678 60 14 14

National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat-Cadre pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Il est prévu dans le cadre de ce Marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : **fourniture des consommables informatiques à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP)**. Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

3. Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les **quarante-huit (48) heures**, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupturé de stock à la demande du PNDP.

4. Le Coordonnateur National invite les prestataires de la liste restreinte ci-dessus et tout autre fournisseur intéressé, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

5. Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après, valables pour l'exercice en cours :

- La carte de contribuable ;
- L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- L'attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- L'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- L'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Le registre de commerce signé par les services compétents ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

6. Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **six (06) exemplaires (un original et 5 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **1<sup>er</sup> décembre 2020 à 12 heures précises** (heure locale) et contenant la mention : « **Demande de Cotations N°06/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2020 du 09 novembre 2020 relative à la fourniture des consommables informatiques à la Cellule**

*Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP).* »

7. L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **1<sup>er</sup> décembre 2020 à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions N°313 D, au 3<sup>ème</sup> étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.**

8. La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

8.1 L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la **carte de contribuable** ; (ii) l'**attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) l'**attestation de non redevance fiscale** ; (iv) l'**attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) l'**attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation**, (vi) l'**attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts**, (vii) le **registre de commerce signé par le service compétent** et (viii) l'**attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.**

**NB** : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

8.2 L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.

L'analyse technique consistera à la vérification des éléments suivants :

- Les photos du matériel à livrer sont produites ;
- Le Devis Estimatif et Quantitatif est fourni et conforme à celui demandé ;
- Tous les prix unitaires quantifiés sont présentés ;
- Les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants ;
- La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- La description technique des prestations est conforme.

**NB** : **Toute offre non conforme sera rejetée.**

8.3 Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

8.4 La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

9. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

10. Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

**Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/JUNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2<sup>ème</sup> étage. BP: 660 Yaoundé - Cameroun Tel.: +237 698 49 88 39, Email: pndp\_cameroun@yahoo.fr.**

Le Coordonnateur National du PNDP  
**Marie Madeleine NGA**